

Fiche pratique

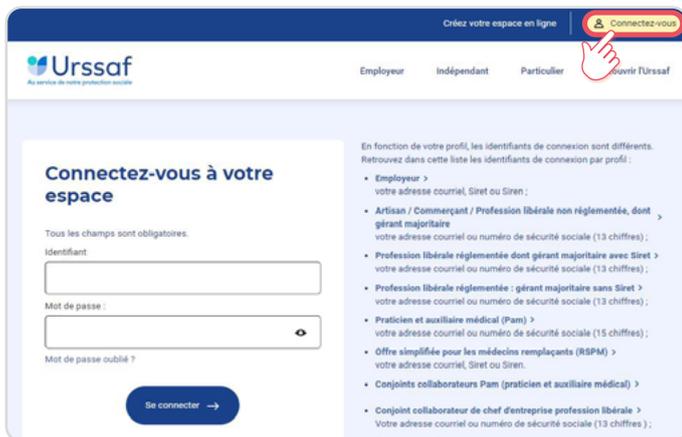
Artisan / Commerçant et profession libérale

Contactez votre Urssaf

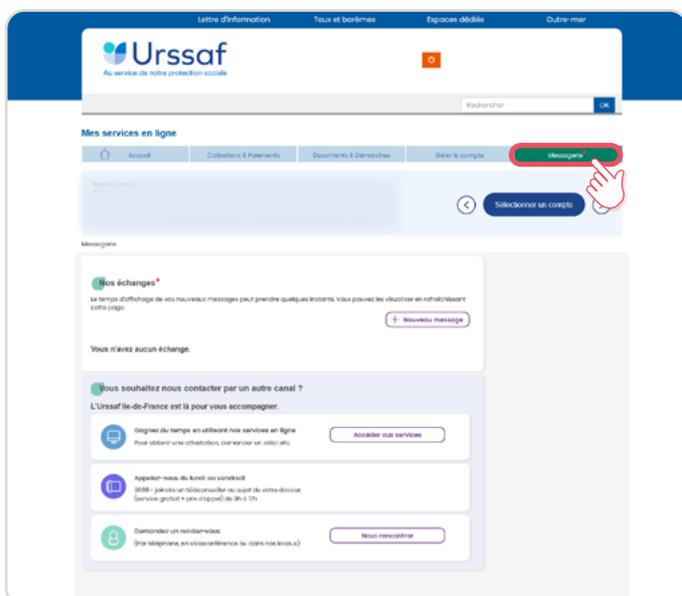
Contactez un gestionnaire via la messagerie connectée

1 Rendez-vous sur urssaf.fr

En page d'accueil, cliquez sur « **Connectez-vous** » pour accéder à votre espace en ligne.



2 Sélectionnez la rubrique « **Messagerie** ».



3 Cliquez sur « **Nouveau message** » puis choisissez le motif correspondant à votre demande, précisez votre demande et enfin validez votre message.



ou par téléphone :

Pour joindre un conseiller au sujet de vos cotisations, composez le 3698 (service gratuit + prix d'un appel) de 9h à 17h.